

Communiqué de presse

Carte Avantages Jeunes: des circuits culturels pour inciter les jeunes à passer la frontière

Des circuits culturels franco-suisses sont lancés dans le cadre du dispositif de la carte Avantages Jeunes afin de favoriser la mobilité des titulaires de part et d'autre de la frontière. Le premier circuit thématique est opérationnel depuis le début du mois de juin autour des produits du terroir.

Huit établissements de fabrication de produits régionaux proposent de faire découvrir à la jeunesse la gastronomie emblématique des cantons du Jura, de Neuchâtel et de la Franche-Comté en France voisine. Du 1^{er} juin au 31 août 2018, chaque partenaire fera profiter les titulaires de la carte Avantages Jeunes d'une présentation de l'établissement et des secrets de son savoir-faire, suivie d'une dégustation gratuite ou à tarif réduit.

Au total, quatre lieux de chaque côté de la frontière participent à cette action de promotion auprès du jeune public.

Côté suisse, les produits mis en valeur sont la Tête de Moine avec la fromagerie de Saignelégier (JU), les vins mousseux avec la Maison Mauler de Môtiers (NE), le chocolat artisanal avec Jacot chocolaterie dans le Val de Travers (NE) et les Délices de la Ruche de Charmoille (JU) qui propose également des miels, des confiseries et des liqueurs.

En France voisine, le fromage est à l'honneur avec la fromagerie Badoz (Mont d'Or, Morbier et caves d'affinage) de Pontarlier et Le Panier Lehmann (cancoillotte) de Valentigney. La distillerie Guy (absinthe et anis vert) de Pontarlier et le Tuyé du Papy Gaby (salaisons) à Gilley complètent ce circuit des saveurs du terroir.

Pour inciter les jeunes à franchir la frontière, un jeu sous forme de concours est organisé en parallèle à ces visites. Pour participer au tirage au sort et tenter de gagner des lots en rapport avec le thème du circuit, le jeune doit visiter le même nombre de partenaires de chaque côté de la frontière, cela jusqu'au 31 août. Plus le nombre de visites est important, plus les lots peuvent être de valeur importante. Des brochures de participation sont dès à présent à disposition chez chacun des partenaires du circuit, ainsi que dans les centres de jeunesse et autres partenaires. Ces documents peuvent également être téléchargés en ligne.

A noter que ce projet est rendu possible grâce à un financement du Programme de coopération transfrontalière Interreg V France/Suisse.

D'autres circuits culturels seront développés par la suite autour des thèmes suivants: escape games, patrimoine, musique et festivals.

Pour rappel, le dispositif carte Avantages Jeunes est destiné à tout jeune âgé de moins de 30 ans. Valable du 1^{er} septembre au 31 août, la carte Avantages Jeunes propose chaque

année aux jeunes des réductions et des gratuités dans les domaines de la culture, des loisirs, des sorties et de la vie pratique.

Toutes les informations concernant le circuit culturel (règlement complet, modalités du tirage au sort, lots à gagner, points de retrait et de remise de la brochure, etc.) sont à retrouver sur : www.avantagesjeunes.com.

Personnes de contacts :

- Alain Berberat, délégué interjurassien à la jeunesse, tél. 032 420 52 73 ou 079 104 63 41 ;
- Sylvain Ghirardi, chef du Service de l'intégration et des infrastructures culturelles de la Ville de Neuchâtel, tél. 032 717 73 81 ;

Delémont, La Neuveville, Neuchâtel, le 7 juin 2018

LA CARTE AVANTAGES JEUNES 2017-2018

Les CIRCUITS CULTURELS FRANCO-SUISSES Produits du terroir

DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOÛT

Pour participer demande ta brochure à compléter ICI.
De nombreux cadeaux à gagner (Ipad, paniers garnis...)

#PARCOURSTONTERROIR

Encore plus de chances de gagner des cadeaux en nous suivant sur Instagram @avantagesjeunes

interreg France-Suisse

AVANTAGESJEUNES.COM

JURA CH Jura.ch ne.ch Neuchâtel C.J.B.